

EDITORIAL



Chers lecteurs, lectrices, ami(e)s de l'EZA,

Cette année, lors du séminaire de lancement de l'EZA, notre membre danois, le Krifa, nous présenta son « Job satisfaction Index ». En collaboration avec le Happiness Research Institute, le Krifa

étudie désormais depuis trois ans les facteurs exerçant une influence sur la satisfaction au travail des Danois. Le facteur déterminant pour les travailleurs danois est l'utilité de leur travail. La satisfaction professionnelle ou « happiness at work » constitue, pour le Krifa, plus qu'un indice, elle correspond à une mission, une vision. Des débats nourris s'ensuivirent à Copenhague autour de la question de la satisfaction au travail : n'est-elle pas un luxe au vu des taux de chômage élevés, du dumping salarial ou des lacunes du code du travail dans de nombreux pays ? Ma réponse est non ! Selon moi, cette question est étroitement liée à notre lutte pour un travail décent. Elle nous interroge sur la spiritualité et sur le travail et sur la spiritualité du travail. Sur nos postes de travail, nous

sommes des personnes qui n'agissent non seulement via la petite interface de leurs qualifications professionnelles. C'est toute notre personne que nous engageons, de manière intégrée. Nous façonnons notre environnement de travail par notre personnalité et notre environnement de travail façonne à son tour notre personnalité. Chaque être humain est spirituel qu'il se dise religieux, ou pas. Nous nous efforçons de donner un sens à notre vie... et cherchons à nous bâtir une vie de bonheur et de plénitude...

Toute l'équipe de l'EZA vous souhaite à tous et à toutes un joyeux Noël et une année 2018 pleine de bonheur et riche de sens !

*Sigrid Schraml
Secrétaire générale*

Séminaire de lancement du Centre européen pour les travailleurs (EZA) à Copenhague

La mutation des organisations de travailleurs dans un contexte socio-politique changeant en Europe fut le thème saillant du séminaire de lancement de l'EZA, un rendez-vous organisé du 30 novembre au 1^{er} décembre 2017 à Copenhague (Danemark) en collaboration avec le Krifa (Kristelig Fagbevægelse) et avec le soutien financier de l'Union européenne.

Environ 100 représentants d'organisations de travailleurs socio-chrétiennes issues de 26 pays européens se réunirent pour échanger sur ce thème ainsi que sur les grands axes du programme de formation de l'EZA en 2018.

Dans son message de bienvenue, Philippe Pochet, Directeur général de l'ETUI, souligna l'importance d'une véritable collaboration entre l'EZA et l'ETUI. Il en appela à une stratégie syndicale sociale claire afin de restaurer un équilibre entre les préoccupations sociales et économiques. Au vu de la politique suivie par l'actuelle Commission européenne (Socle des droits sociaux, entre autres), il enjoignit les participants à exploiter la fenêtre d'op-

portunité actuellement ouverte pour faire progresser la dimension sociale en Europe.

Le dialogue social en Europe

Jörg Tagger, chef intérimaire de l'unité « Dialogue social » de la Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne retraça, dans les grandes lignes, l'évolution historique et les structures du dialogue social au niveau européen, dressa son état des lieux actuel et esquissa quelques perspectives pour les prochaines années. Il insista aussi sur l'engagement de la Commission actuelle en faveur de la dimension sociale de l'UE. Selon lui, par la déclaration « Un nouveau départ pour le dialogue social », ce dernier est repris, pour la première fois, dans un document de décision du Conseil. Il affirma aussi qu'une collaboration active des partenaires sociaux était importante pour que le dialogue social pût fonctionner.

Durant les échanges, les représentants des travailleurs constatèrent que c'était précisément cette collaboration des partenaires sociaux qui était souvent entravée,

dans la pratique, par la Commission européenne et illustrèrent cette constatation à l'aide d'exemples concrets tels que l'accord toujours en suspens pour le secteur de la coiffure. Dans le cadre, par exemple, des négociations d'adhésion avec les Etats des Balkans occidentaux, la Commission européenne devrait, selon les participants, exercer plus de pression afin que les législations du travail en vigueur fussent appliquées. Quant aux accords récemment conclus sur le Socle européen des droits sociaux, partagés entre l'optimisme et le scepticisme, les participants déplorèrent que ce socle ne fût pas contraignant et n'eût qu'une valeur symbolique. Il importe absolument, selon eux, de concrétiser ce socle.

Mutation des organisations de travailleurs en lien avec le travail atypique, la satisfaction au travail et les cyber-syndicats

L'incidence du travail atypique, de la satisfaction professionnelle et des cyber-syndicats dans le contexte des changements actuels dans le monde du travail



Sur le podium (de gauche à droite) : Sigrid Schraml, Secrétaire générale de l'EZA, Bartho Pronk, Président de l'EZA, Søren Fibiger Olesen, Président du Krifa, hôte du séminaire

fut illustrée par trois exposés liminaires en amont du débat.

Maria Mihaela Darle (Cartel Alfa) démontra que le *travail atypique*, souvent presté en l'absence d'un contrat de travail, avait pour conséquence que pour les organisations de travailleurs compétentes, il n'existait souvent pas de « contrepartie » précisément définie et que les modalités de mise en œuvre du dialogue social n'apparaissaient pas clairement. Il s'agirait, selon Maria Mihaela, entre autres, de rendre le travail atypique plus visible.

Søren Filbert (Krifa) identifia l'évolution de la *satisfaction au travail* comme un nouveau champ d'action pour les organisations de travailleurs. Au vu du stress sans cesse plus présent et à la multiplication des cas d'épuisement (« burn-out ») dans le monde du travail, de tels risques sanitaires ne devraient pas seulement faire l'objet de mesures d'urgence mais, au contraire, motiver des actions de prévention par l'introduction de la notion de satisfaction au travail tout au long de la vie professionnelle afin de garantir, sur la durée, de bonnes conditions de travail.

Les *cyber-syndicats*, selon le professeur Viorel Rotilă (FSSR), peuvent apporter une réponse aux défis numériques, qui ne se posent pas seulement dans le monde du travail mais remettent aussi en question les méthodes de travail des organisations de travailleurs. Ils constitueraient un outil supplémentaire qui permettrait aux syndicats d'être aussi actifs dans la sphère virtuelle.

Au fil de la discussion, il apparut clairement que les organisations de travailleurs devaient, certes, s'adapter au monde numérique, sans toutefois oublier que le contact humain continuait, comme auparavant, à jouer un rôle déterminant. Dans

le réseau de l'EZA, forts de nos valeurs humanistes et chrétiennes, nous ne pouvons précisément pas perdre ce contact fondamental. Il apparut tout aussi clairement que la présence des syndicats dans le monde virtuel s'adresserait aux plus jeunes mais qu'elle offrirait aussi l'occasion de s'ouvrir à de nouveaux groupes cibles. Les participants soulignèrent aussi qu'une existence réelle et une présence virtuelle ne s'excluaient pas mutuellement mais étaient compatibles.

Le thème de la satisfaction au travail fut exploré, à nouveau, plus tard, par Kurt Bech, chef des services aux entreprises du Krifa. Il présenta l'indice danois de satisfaction au travail (GAIS) grâce auquel les travailleurs évaluent leur propre entreprise. Deux grandes interrogations guidèrent l'exposé de Kurt Bech : la satisfaction au travail et les conventions collectives s'excluent-elles mutuellement ? Le dialogue est-il l'antithèse de la grève ? Kurt Bech qualifia de missions essentielles des syndicats la création d'emplois de qualité, l'amélioration des conditions de travail et le renforcement de la satisfaction au travail. Il révéla, en fait, que dans de nombreuses régions d'Europe, la lutte pour un salaire minimum et des minimas sociaux demeurait encore une priorité.

500 ans après Luther

Lors de son exposé sur l'éthique sociale à l'occasion de l'année dédiée à Luther et l'anniversaire de la Réforme, le professeur Asger Christian Højlund de l'Université luthérienne de théologie d'Aarhus (Danemark), qualifia les syndicats de maillons importants du réseau dont Dieu a besoin pour que sa création ne s'effondre pas. Il expliqua percevoir, dans le travail syndical de lutte pour leurs propres droits mais aussi pour les droits et la subsistance d'autrui ainsi que dans les efforts

des syndicats pour mettre en place de bonnes, voire de meilleures conditions de vie, une expression du souci de Dieu de protéger les pauvres de l'exploitation.

Programme de formation de l'EZA, 2018

Une des caractéristiques importantes du programme de formation de l'EZA en 2018 sera, selon Matthias Homey, collaborateur scientifique de l'EZA, la poursuite du renforcement de la mise en réseau thématique des activités éducatives. Une pierre angulaire sera, en l'occurrence, la série de séminaires qui seront consacrés aux stratégies des institutions européennes et dans le cadre desquels un accompagnement scientifique sera apporté aux projets sur le thème central du « renforcement des capacités ». Par ailleurs, en 2018, des coordinations de projets seront organisées sur des sujets tels que les « nouvelles conditions de travail : le numérique et les stratégies syndicales », la « qualité des emplois », le « Socle européen des droits sociaux » ainsi que le « travail et la vie dans un monde numérisé ».



Luc Cortebeek, Président de l'organe directeur de l'Organisation internationale du Travail, orateur invité cette année lors de l'Assemblée générale de l'EZA à Copenhague/Danemark, évoque les défis et les perspectives de travail pour l'OIT

Agora – Bourse de mise en réseau de l'EZA

Cette année, l'Agora aidera les membres à obtenir un meilleur aperçu de la répartition des thèmes de travail parmi les organisations et à trouver des partenaires potentiels.

Dans son allocution finale, Bartho Pronk, Président de l'EZA, remercia tous les participants au séminaire de lancement de leur mobilisation. Il mit, à nouveau, en exergue les défis du numérique dans le monde du travail et décrivit l'économie des plateformes comme une impasse.

Victoria Znined ■

Le socle social est érigé !

Dès l'entrée en fonction de la Commission Juncker, le Président de la Commission lui-même s'était exprimé clairement en faveur d'une Europe plus sociale, d'une notation sociale AAA pour l'Union européenne et d'une relance du dialogue social. Trois ans plus tard, on peut affirmer que les politiques sociales ont opéré leur retour à l'agenda européen. Il revient désormais aux institutions européennes, aux Etats-membres, aux partenaires sociaux et à la société civile de s'assurer que le socle, qui fait l'objet d'un consensus sur papier, devien-

sions de travail furent retransmises en direct sur Facebook mais les jeunes étudiants de l'Université de Göteborg eurent la possibilité de participer et de poser des questions aux parties prenantes et décideurs politiques européens.

A l'occasion d'une cérémonie officielle, les présidents de la Commission européenne et du Parlement, Jean-Claude Juncker et Antonio Tajani, ainsi que le Premier ministre estonien Juri Ratas, au nom du Conseil européen, signèrent la proclamation du « Socle européen des

riannuel (budget septennal de l'UE) afin de disposer de suffisamment d'argent pour appuyer les Etats-membres dans le déploiement des réformes nécessaires », affirma la Commissaire.

Par conséquent, pour de nombreux acteurs qui appelaient de leurs vœux un recueil contraignant de droits sociaux, ce sommet social de Göteborg n'est « qu'un début ». Et pourtant, le socle énonce des normes qui sont sensibles pour certains pays et ouvre la voie à une politique sociale européenne qui contrarie les préférences de certains membres du Conseil. Ces pays s'opposent à un transfert, vers le niveau européen, de leur souveraineté en matière de politiques sociales.

En complément de la proposition de proclamation interinstitutionnelle, la Commission proposa un premier train de mesures légales pour la mise en œuvre du socle. Si les partenaires sociaux échouent à s'accorder sur une révision de la directive relative à la déclaration écrite (une des mesures légales proposées), la Commission mettra sur la table une proposition le 20 décembre 2017. Cette mouture visera les changements apportés par le numérique sur le marché du travail.

A la fin du mois de novembre, la Commission présenta le « paquet d'automne » pour le semestre européen, définissant ainsi les priorités économiques et sociales de l'UE pour l'année à venir. L'annonce de cette année constitua un premier test de mise en œuvre du socle. Le rapport conjoint sur l'emploi, qui fait partie du « paquet d'automne », recourt au tableau de bord social mis au point par le socle afin d'évaluer les performances des Etats-membres en matière d'emploi et d'affaires sociales. Ce tableau reprend un éventail d'indicateurs mesurant les trois chapitres du socle : l'égalité des chances et l'accès au marché de l'emploi, les marchés du travail dynamiques et les conditions de travail équitables ainsi que la protection sociale et l'inclusion sociale.

Esmeralda Van den Bosch ■



Après deux années de consultations et de pourparlers, les dirigeants des trois institutions européennes ont, le 17 novembre 2017, signé la proclamation interinstitutionnelle instaurant le socle européen des droits sociaux à Göteborg, Suède

Droits d'auteur : Sören Andersson, services du gouvernement de Suède

ne aussi une réalité pour les citoyennes et citoyens de l'Europe.

Pourquoi une petite mise en scène ne fait pas de tort

Lors du sommet social de Göteborg, le premier du genre depuis 20 ans, des représentants des syndicats, des organisations patronales et des organisations non-gouvernementales prirent part, aux côtés des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats-membres et des commissaires européens, à trois séances de travail dédiées aux modalités de promotion de la croissance et des emplois équitables à l'avenir. Eu égard à l'organisation de l'événement, le gouvernement suédois doit être salué pour avoir rendu les débats sur les politiques européennes plus accessibles à un public plus vaste. Non seulement, ces ses-

droits sociaux ». Nous pouvons nous interroger sur la nécessité d'une telle mise en scène pour la signature de ce recueil non-contraignant de principes. Toutefois, alors qu'aujourd'hui, le populisme, le nationalisme et le soutien aux eurosceptiques progressent, la quête d'une Europe plus sociale doit s'afficher dans les quotidiens nationaux et toucher ainsi un plus large public. Une telle répercussion ne devrait pas être sous-estimée.

Mise en œuvre

Au lendemain du sommet, la Commissaire en charge de l'Emploi et des affaires sociales, Marianne Thyssen, déclara que la Commission entendait intégrer le socle dans le semestre européen. « Nous utiliserons aussi nos fonds et nous nous battons dans le prochain cadre financier plu-

6^{ème} conférence de la plateforme de l'EZA pour les jeunes travailleurs, Chypre

Du 28 au 30 septembre 2017, Platres, Chypre, accueillit la 6^{ème} conférence de la plateforme de l'EZA pour les jeunes travailleurs (Platform for Young Workers, PYW), organisée en collaboration avec le KIKEA-DEOK (Institut chypriote pour l'enseignement, la formation et l'emploi). Sous le thème « Précarité de l'emploi pour les jeunes – défis et solutions par une plus forte intégration des jeunes dans le dialogue social », cette conférence réunit 40 participants issus de 18 pays européens et désireux de discuter du sort des jeunes dans des conditions de travail précaires et de la satisfaction au travail.

Katrin Stancheva (PODKREPA, Bulgarie) présenta les résultats d'un questionnaire envoyé, dans les mois précédant la conférence, par le groupe restreint de la plateforme aux participants afin de sonder plus en profondeur le sort des jeunes sur le marché du travail. A titre d'exemple, aujourd'hui, pour les jeunes en UE, le problème le plus important est le niveau généralement bas des rémunérations. 58 pourcents des personnes interrogées n'ont pas encore eu recours aux services publics pour l'emploi. 39 pourcents des personnes interrogées n'ont pas entendu parler de la garantie pour la jeunesse et de ses possibilités.

Les participants et participantes explorèrent, de façon expérimentale, le thème des « Jeunes dans des emplois précaires ». Ils étaient invités à s'aligner sur le terrain de football adjacent. La coordinatrice du groupe restreint, Neza Repansek, les interrogea sur la transition entre l'école et la vie professionnelle, en leur demandant, par exemple, si la durée de leurs études avait été prolongée pour reporter ainsi le moment de leur entrée sur le marché du travail. Les participants ayant vécu cette situation durent faire un pas en avant. Au fil des réponses aux questions, les participants se retrouvèrent éparpillés sur la totalité du terrain de football. La plupart avaient dû surmonter plusieurs des défis évoqués lors de leur transition entre l'école et le monde du travail.

Les expériences vécues par les jeunes travailleurs partout en Europe étaient ensuite confirmées durant la table ronde sur ce thème, notamment lorsque les représen-

ants de l'Espagne et de la Bulgarie partagèrent les constats faits dans leurs organisations au sujet des jeunes et du monde du travail.

Des exemples pratiques de la façon dont les organisations des travailleurs étaient à l'écoute des préoccupations des jeunes furent cités par Cristian Baldea (IFES), qui expliqua comment les projets de l'IFES étaient élaborés pour faciliter la transition des jeunes travailleurs vers le marché de l'emploi en Roumanie. Katrin Stancheva parlait des bonnes pratiques de l'organisation de jeunesse de son syndicat Prodkrepa en Bulgarie ainsi que les initiatives d'« Entrée sur le marché du travail » de son syndicat.

A l'issue d'un jeu de rôle durant lequel les jeunes simulèrent un dialogue social tripartite, il ressortit que pour les participants appartenant au groupe des « représentants des travailleurs », la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle et le respect des lois relatives au temps de travail par les employeurs étaient très importants. La forte pression au travail et le phénomène d'épuisement (« burn-out ») furent identifiés parmi les facteurs de pénibilité.

L'autre thème de la conférence était la « satisfaction professionnelle ». Au travers d'exercices portant sur la satisfaction, les participants apprirent, de façon innovante, à travailler en équipe. Il était clair que la collaboration permettait d'accomplir bien plus que ne le pouvait la mise en concurrence. Benjamin Damsgaard compléta l'expérience vécue par les joueurs en présentant l'indice de la satisfaction au travail, dont l'élaboration avait été commandée par son syndicat Krifa (Danemark). Il présenta divers facteurs influençant la satisfaction professionnelle, tels que, par exemple, l'influence sur le lieu de travail, la réussite et les bonnes relations avec les collègues. Au travers du questionnaire interactif, les participants purent aussi évaluer leur propre satisfaction au travail. Ainsi, près de 70 pourcent des jeunes se dirent plutôt heureux dans leur travail. 75 pourcents des participants travaillaient plus de 35 heures par semaine et 80 pourcent d'entre eux effectuaient des heures supplémentaires. Parmi ceux

qui effectuaient des heures supplémentaires, 75 pourcent n'étaient pas rémunérés pour ces prestations supplémentaires. Les jeunes participants accordent de l'importance à la collaboration avec les collègues sur le lieu de travail, ils s'épanouissent dans leur travail lorsqu'ils peuvent mener à bien leurs tâches, percevoir un salaire et exprimer leurs capacités au travail.

En dépit du sort très contrasté des jeunes dans les divers Etats-membres, les participantes et les participants se réjouirent d'avoir pu échanger les uns avec les autres et se sentirent confortés par les débats. La prochaine conférence des jeunes travailleurs se tiendra en Bulgarie, au mois de septembre 2018, avec le concours de Podkrepa. *Esmeralda Van den Bosch* ■

MENTIONS LÉGALES

Publication

EZA

Centre Européen pour les Travailleurs
Johannes-Albers-Allee 2

D-53639 Königswinter

Tél. +49 - 22 23 - 29 98 - 0

Fax +49 - 22 23 - 29 98 - 22

Courriel : eza@eza.org

www.eza.org

Rédaction

Sigrid Schraml (responsable), Matthias Homey, Norbert Klein, Victoria Znined, Esmeralda Van den Bosch

Conception graphique et composition

HellaDesign, Emmendingen

Courriel : helladesign@web.de

Photos

EZA, Sören Andersson

Mode de parution

Quatre éditions par an



Cette publication est réalisée avec l'aide financière de l'Union européenne.